

un aliment à la fois substantiel et attrayant. Déjà, grâce à la bienveillance de M. le vice-recteur de l'Université Laval, la répartition de l'enseignement est faite. Il comprendra trois sections : la section des lettres, la section des sciences, la section du commerce. Le français et l'anglais marcheront de pair.

Les langues étrangères, l'italien, l'allemand, l'espagnol, aussi bien que le latin et le grec, y seront enseignées sur demande. Des leçons d'économie sociale et politique, de droit usuel, de droit commercial rendront particulièrement intéressantes la section du commerce.

Des prêtres d'élite, des professeurs éminents de l'Université, de l'Ecole Polytechnique, de l'Ecole Normale ont mis au service de la future institution les lumières de leur expérience et le bienfait de leur dévouement. Elle deviendra, c'est notre espoir, ou plutôt notre conviction, un foyer de haut savoir chrétien. Nous lui souhaitons la fécondité, la force et la vie des œuvres bénies par la sainte Église.

Mgr l'archevêque de Montréal a approuvé dans la lettre que nous sommes heureux de publier, le projet que lui avait soumis la maîtresse générale des études de la Congrégation de Notre-Dame.

Rév. Mère Sainte-Euphrosyne,

Maîtresse générale des Etudes,

Congrégation de Notre-Dame.

Ma révérende Mère,

Votre projet d'ouvrir à Montréal une école supérieure pour les jeunes filles a mon entière approbation, et je désire qu'il puisse être mis à exécution dès cette année.

Vous savez comment je l'ai accueilli lorsque, il y a quelque temps, vous m'en avez fait part. En répondant aujourd'hui à la lettre officielle que vous m'écrivez au nom des autorités de votre Congrégation, je ne puis que confirmer ce que je vous ai dit alors.